

Les comparaisons : autres formes irrégulières

Rappel

Le comparatif de supériorité de l'adjectif « bon » est « meilleur » :

- Le café est bon. Le café est *meilleur que* le thé.

Le comparatif de supériorité de l'adverbe « bien » est « mieux » :

- Pierre travaille bien. Pierre travaille *mieux que* Paul.

Construction

Deux autres adjectifs peuvent avoir, selon le contexte, un comparatif irrégulier.

1°) Comparaisons basées sur « petit »

En relation avec l'adjectif « **petit** » on peut utiliser le comparatif de supériorité « plus petit que » ou la forme irrégulière « moindre que »

On utilise « plus petit que » dans un sens concret :

- Pierre est plus petit que Paul.

On utilise « moindre que » dans un sens abstrait :

- Cette question a une urgence moindre que celle-ci.

2°) Comparaisons basées sur « mauvais »

En relation avec l'adjectif « **mauvais** » on peut utiliser le comparatif de supériorité « plus mauvais que » ou la forme irrégulière « pire que »

On utilise « plus mauvais que » pour une simple comparaison :

- Ce café est *plus mauvais* que celui-ci.

On utilise « pire que » pour insister :

- Ce café est *pire que* l'autre.

Autre cas

Pour faire une comparaison sur l'adverbe « beaucoup », on peut utiliser la forme « plus que », ou « davantage que »

Pierre travaille beaucoup

Pierre travaille *plus que* Paul

Pierre travaille *davantage que* Paul.

From:
<https://tools.e-exercises.com/> - Ressources pour les apprenants

Permanent link:
https://tools.e-exercises.com/doku.php?id=fr:grammaire:construction_phrase:phrase_complexe:comparaison:formes_irregulieres&rev=1475768326

Last update: 2023/02/14 14:22

